

# Conférence Episcopale d'Haïti CEH

56, Angle Rues Piquant et Lamarre, Champ-de-Mars, HT 6110, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Tél. : (509) 3701-2232 / 3701-2215 / 3388-7304

e-mail : [ceh56@hotmail.com](mailto:ceh56@hotmail.com) / URL : <http://eglisecatholiquedhaiti.org>

## Note de la CEH relative à la promulgation des derniers décrets par le Pouvoir Exécutif

Par la présente, nous, les Évêques Catholiques d'Haïti, présentons nos plus vives et fraternelles salutations à nos fidèles et à tous nos compatriotes. En ces jours difficiles, nos esprits à nous tous sont préoccupés par tous les maux qui rongent notre nation et notre terre. Nous ne pouvons ne pas attirer l'attention de chaque compatriote sur les dangers qui risquent d'enfoncer beaucoup plus Haïti, et ses fils et ses filles, dans la confusion et le désordre. Il s'agit de certains articles du **décret portant sur le Numéro d'Identification Nationale Unique et la Carte d'Identification Nationale Unique**, et d'autres du **Projet de Loi Portant sur le Nouveau Code Pénal**. Dans ces décrets, des dispositions de certains articles touchant l'essence même de notre humanité, de notre culture, de notre foi et de notre société, ne devraient pas être promulguées sans une consultation préalable de ceux pour qui elles ont été élaborées.

Cette manière de procéder sans peser le pour et le contre, avec empressement, sans tenir compte de l'avis d'hommes et de femmes avisés de la nation, a déjà fait preuve de faiblesse et d'incertitude de la part de nos dirigeants. Et quand c'est l'essence et la vie même d'une nation qui sont atteintes par ces décrets dont des éléments nous sont étrangers, nous sommes en droit de protester de toutes nos forces. Et de fait, nous protestons de toutes nos forces contre le PROJET DE LOI PORTANT SUR LE NOUVEAU CODE PÉNAL, proposé par le Pouvoir Exécutif sans consultation ni débats préalables, sans implication des citoyens et des forces morales et spirituelles de la société haïtienne. Cela risque de saper les bases mêmes de notre démocratie déjà chancelante.

Laissant aux juristes compétents et consciencieux de notre pays le soin de faire une analyse détaillée et objective de ce Projet de Loi pour éclairer et alerter les Haïtiens sur sa véritable portée ou ses véritables enjeux sociétaux, nous, les Évêques Catholiques d'Haïti, voulons tout simplement déclarer énergiquement que celui-ci est éthiquement et moralement inacceptable sur plusieurs points, tant pour la manière de procéder que pour le contenu. En effet, sur plusieurs points, ce Projet de Loi est une atteinte particulièrement grave à l'essence même de notre humanité. Il implique les difficiles et complexes questions de la vie humaine : de la majorité sexuelle, de l'inceste, des orientations sexuelles, du changement de sexe, etc... Autant de questions brûlantes qui exigent consultation et réflexion. Voilà pourquoi, ce Projet porte en lui-même des bouleversements considérables modifiant gravement et dangereusement les fondements de ce que notre civilisation a construit pour le respect de l'homme, de sa dignité, de sa vie, de la famille, etc...; basculements annoncés déjà dans la nouvelle Loi sur la Carte d'Identification Nationale Unique, surtout à l'article 5 que nous dénonçons fermement.

Nous rappelons au Pouvoir Exécutif qu'il est de sa responsabilité morale et éthique de ne pas se plier aux pressions idéologiques d'où qu'elles viennent, de ne pas engager le peuple haïtien, sans le consulter, dans cette voie qui ne peut que le conduire à un effondrement encore plus catastrophique que ce que nous connaissons aujourd'hui. Est-ce vraiment l'urgence du moment, celle de faire passer en force et dans la discrétion ce PROJET DE LOI PORTANT SUR LE NOUVEAU CODE PÉNAL, qui doit être absolument remis en cause ?

Nous espérons donc du courage, de la lucidité, de la sagesse et surtout du respect de la part du Pouvoir Exécutif pour ne pas imposer arbitrairement au Peuple Haïtien ce qui va tout simplement à l'encontre des vraies valeurs.

Nous l'invitons à se concentrer plutôt sur les vrais problèmes des Haïtiens et à chercher à les résoudre, au lieu de chercher à lui importer des valeurs étrangères et extérieures à nos bonnes traditions. A cet effet, il est opportun de rappeler cette consigne de Socrate: la responsabilité de tout conducteur de peuple, c'est de le rendre meilleur. Tel n'est pas le cas avec ces décisions de décrets contraires à la loi et provenant d'une nouvelle mentalité impérialiste et néocolonialiste. Nous en appelons à l'arrêt et au blocage de ces décisions.

Ce cri du coeur que nous assumons, nous les Évêques Catholiques d'Haïti, résulte de l'écoute du cri du Peuple Haïtien en général et des chrétiens en particulier, et des juristes avisés qui croient que nous sommes dans une dérive totalitaire périlleuse avec certains éléments de ces différents décrets qui menacent les fondements mêmes de notre société, du vivre-ensemble, de notre culture, de la foi et de la morale chrétienne. Nous voulons redire à nos fidèles et à tous nos compatriotes qu'en ces temps de périls, de confusion, d'incertitude et de grandes souffrances, nous restons fermement attachés à notre mission de marcher avec notre peuple. Nous rappelons que "les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes et des femmes de notre temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses de nous autres, les disciples et apôtres du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans notre cœur".

Que Notre-Dame du Perpétuel Secours, Patronne d'Haïti, nous protège de tout mal et nous préserve de tout danger !


Donné à Lilavois, au Siège de la Conférence Épiscopale d'Haïti, le 3 juillet 2020, en la fête de Saint Thomas, apôtre.



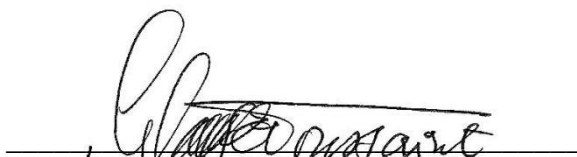
Mgr Launay SATURNE  
Archevêque Métropolitain du Cap-Haïtien  
Président de la CEH



Mgr Pierre André DUMAS  
Évêque d'Anse-à-Veau / Miragoâne  
Vice-Président de la CEH




Mgr Joseph Gontrand DÉCOSTE, SJ  
Évêque de Jérémie  
Secrétaire Général de la CEH



Mgr Marie-Erick Glandas TOUSSAINT  
Évêque de Jacmel  
Économe de la CEH

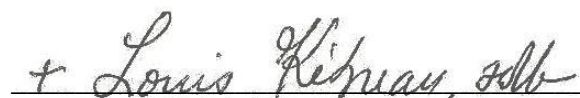


Chibly Cardinal LANGLOIS  
Évêque des Cayes



Mgr Max Leroy MÉSIDOR  
Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince

  
Mgr Pierre Antoine PAULO, OMI  
Administrateur Apostolique Sede Vacante  
de Port-de-Paix

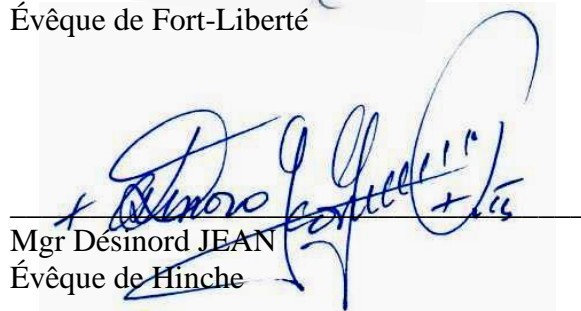
  
Mgr Louis N. KÉBREAU, SDB  
Archevêque Émérite du Cap-Haïtien

  
Mgr Yves Marie PEAN, CSC  
Évêque des Gonaïves

  
Mgr Willy ROMÉLUS  
Évêque Émérite de Jérémie


  
Mgr Quesnel ALPHONSE, SMM.  
Évêque de Fort-Liberté

  
Mgr Jean Alix VERRIER  
Évêque Émérite des Cayes

  
Mgr Désinord JEAN  
Évêque de Hinche

  
Mgr Frantz COLIMON, SMM  
Évêque Émérite de Port-de-Paix

Mgr Charles Peters BARTHELUS  
Évêque Nommé de Port-de-Paix

  
Mgr Joseph LAFONTANT  
Évêque Auxiliaire Émérite de Port-au-Prince

  
Mgr Ducange SYLVAIN, SDB  
Évêque Auxiliaire de Port-au-Prince

